

DELIBERATION du CONSEIL MUNICIPAL

Séance du
JEUDI 28 MAI 2026

Nombre de membres :

Afférents au conseil municipal : **19**

En exercice : **19**

Date de la convocation : **jeudi 21 mai 2026**

Qui ont pris part à la délibération : **19**

Date d'affichage : **Vendredi 29 mai 2026**

Objet de la délibération :

51 - NON-RESTITUTION DE LA CAUTION – LOGEMENT 1B PLACE WILSON

Le jeudi 28 mai 2026 à 19 h 30, le conseil municipal de la Ville de MONTMEDY, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Pierre LEONARD, Maire.

Présents : M. ADNET Yannick, Mme AUBOIS Pascale, Mme BOUCHET Marie, M. COLLIGNON Antoine, Mme HARMAND Elisa, Mme HUOT Apolline, Mme HUSSON Anne, Mme LEBRET Bernadette, M. LEONARD Claude, M. LEONARD Pierre, M. LEROY Michel, Mme LHUIRE Laurence, Mme MARC Laurence, M. MATHIEU Jérôme, M. MERCIER François, M. MOUGEOT Jonathan, M. PIERRE Bernard

Excusés et représentés par pouvoir : Mme DIDIER Agnès (donne pouvoir à Mme LHUIRE Laurence), M. LEFEBVRE Serge (donne pouvoir à M. MERCIER François)

Secrétaire de séance : M. ADNET Yannick

Le Maire informe le Conseil Municipal que suite à l'état des lieux de sortie du locataire du logement sis 1B Place Wilson et au vu de l'état du logement, les services municipaux proposent de ne pas rendre la caution de ce logement qui s'élève à 565.55 euros. En effet, de nombreux travaux sont à prévoir tels que peinture, rebouchage de trous dans les murs et nettoyage complet du logement.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après avoir voté à l'unanimité :

VALIDE la proposition de non-remboursement de la caution pour le logement sis 1B Place Wilson.

CHARGE le Maire d'accomplir toutes formalités en vue de l'exécution de la présente délibération.

Acte rendu exécutoire

après transmission à la sous-préfecture de VERDUN,
le 29 mai 2026 et publication ou notification
le 29 mai 2026

MONTMEDY, le 29 mai 2026
LE MAIRE,
Pierre LEONARD

Pour extrait certifié conforme,

MONTMEDY, le 29 mai 2026
LE MAIRE,
Pierre LEONARD